

<MON LOGO>

<Mon prénom Nom>

<mon téléphone>

Cours à domicile ou à distance

Découvrez nos formules de cours financés par l'état !

Pour les particuliers

**30% de remise
immédiate**

(indiquer 25% si vous n'êtes pas soumis à la TVA)

sur nos packs de cours / assistance à domicile

avec le paiement



(soit une remise de 50% sur le devis Service à la Personne, frais de service à la personne compris*)

Exemple de remise:

Pack ** heures * € TTC - 25%
= tarif remisé *** € TTC**

Remise ouverte à tous : enfant, adulte, sénior
Possibilité de paiement au comptant, ou en 2 ou 4 fois
sous conditions

Offre valable à partir de ** heures de formation

* grâce au nouveau [service d'avance immédiate](#) de l'Urssaf,
vous n'avez plus à attendre la fin de l'année pour être
remboursé sous forme de crédit d'impôt.

Pour les professionnels

60 heures par an

Pour les dirigeants non salariés du
commerce, services et industrie

(Financement Agefice)

+

Votre droit CPF

Quelque soit votre situation
professionnelle

*Vous disposez d'un compte personnel de
formation, alimenté tous les ans par l'état,
utilisable de l'âge de 16 ans jusqu'à la
retraite*

+

Vos droits OPCO

Si vous souhaitez former vos salariés

*Vous disposez d'une enveloppe annuelle de
formation financée par votre OPCO*